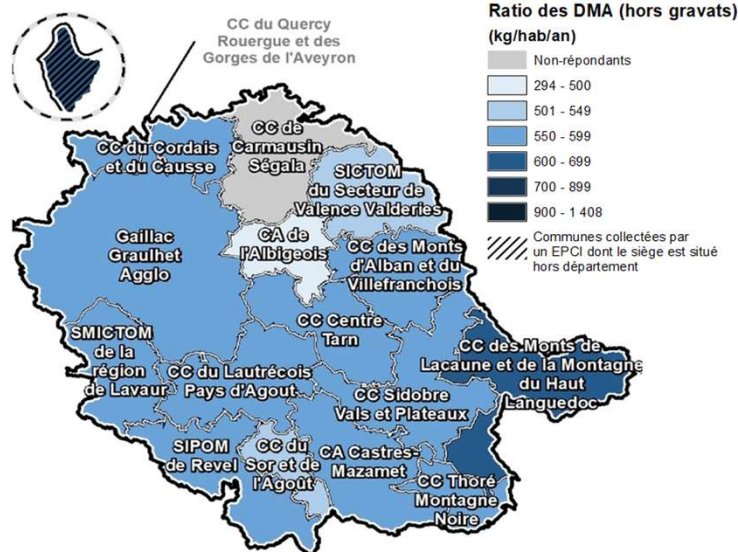


Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) – Données 2021

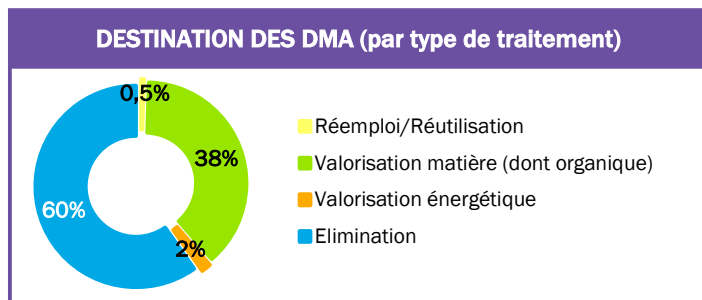
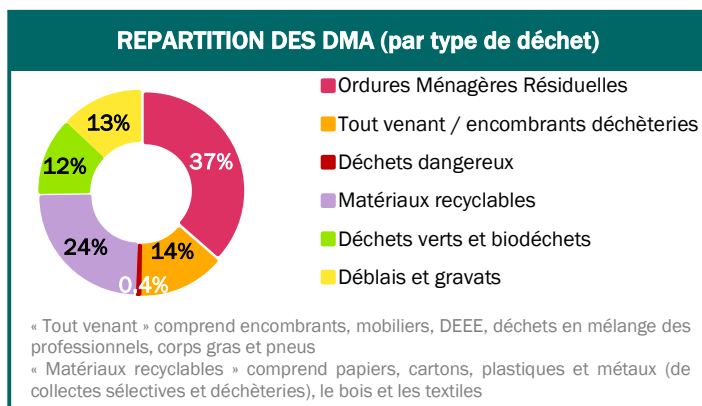
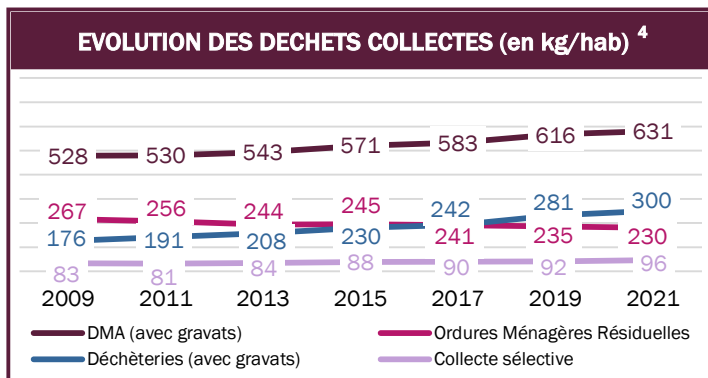
- 314 communes
- 392 310 habitants ¹ — 415 221 habitants DGF ²
- 14 EPCI à compétence "collecte" ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 3 EPCI à compétence "traitement"
- 36 déchèteries

DMA (avec gravats)	247 480 t	631 kg/hab
		596 kg/hab.DGF
DMA (hors gravats)	215 490 t	549 kg/hab
		519 kg/hab.DGF



Occitanie	DMA (avec gravats) :	643 kg/hab	—	589 kg/hab.DGF
	DMA (hors gravats) :	568 kg/hab	—	520 kg/hab.DGF

Coût de la gestion des DMA ³	97 € HT/hab.	Occitanie	131 € HT/hab.
--	--------------	------------------	---------------



La quantité globale de DMA (avec gravats) collectés entre 2009 et 2021 a augmenté d'environ 50 000 t à l'échelle du Tarn, ce qui représente une augmentation du ratio de DMA produits par habitant d'environ 19%. Le Tarn est, avec l'Aveyron, le Lot et le Tarn-et-Garonne, un des 4 départements d'Occitanie qui ont, entre 2009 et 2021, une augmentation significative de leur ratio de DMA. Le ratio d'ordures ménagères résiduelles a, néanmoins, diminué de 13% alors que la collecte sélective (emballages/papiers et verre) augmente de 15%. Une augmentation significative est observée au niveau des déchèteries, mais qui est surtout liée à une meilleure traçabilité des déchets. L'évolution des ratios de déchèteries est plus représentative à partir de 2013 : +44% entre 2013 et 2021, ce qui reste malgré tout un peu plus élevé que la moyenne régionale.

En termes de traitement, 38% des DMA collectés sont dirigés vers de la valorisation matière (dont organique), 60% vers de l'élimination (majoritairement en stockage) et une petite part, principalement des déchets dangereux, vers de la valorisation énergétique. A noter que ces taux vont largement varier à l'avenir, le Tarn ayant notamment fait le choix d'une unité de pré-traitement permettant la valorisation d'une très grande majorité de ses déchets résiduels.

2 communes de Haute-Garonne et 6 communes de l'Hérault sont collectées par des EPCI du Tarn, cela représente 4 kt de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche. A l'inverse, 31 communes du Tarn sont collectées par des EPCI de Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne, cela représente 10,4 kt de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont celles déclarées dans le cadre de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 155 EPCI à compétence « collecte » de la région (données extraites de SINOE le 30 novembre 2023). Les résultats de l'enquête couvrent 98,6% de la population et concernent les DMA collectés par le service public de gestion des déchets, y compris les déchets assimilés des professionnels et ceux des collectivités (déchets de voirie/marchés et déchets des espaces verts).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2021 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2023.

² Les « habitants DGF » correspondent à la population utilisée dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement ; elle permet de prendre en compte la population touristique.

³ Coûts aidés moyens (moyenne pondérée) des DMA en 2019

⁴ Les ratios de 2009 à 2019 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2021 et avec la population municipale INSEE.

GLOSSAIRE

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

L'ORDECO est financé par :

Détail par type de déchets - Données 2021

ORDURES MENAGERES

ET ASSIMILEES

127 990 t 326 kg/hab

Occitanie
355 kg/hab



ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

90 254 t
230 kg/hab

+ 0 t de déchets en mélange des professionnels collectés séparément

Occitanie 264 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 0%⁵
- ⇒ Valorisation énergétique 0%
- ⇒ Elimination 100%



EMBALLAGES EN VERRE

14 374 t
37 kg/hab

100%
0%

■ Collecte AV
■ Collecte PAP

Occitanie 34 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 100%⁶

DECHETS ALIMENTAIRES collectés séparément (y compris collectés en mélange avec des déchets verts)



43 t
0 kg/hab

(comprend les biodéchets assimilés des professionnels collectés par le service public de gestion des déchets)

Occitanie 2 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 100%⁶

29 478 composteurs individuels distribués en 2021

10 composteurs collectifs en pied d'immeuble / de quartier



EMBALLAGES - PAPIERS

23 319 t
59 kg/hab

92%
8%

0% des habitants en "Extension des Consignes de Tri"

■ Collecte AV
■ Collecte PAP

Occitanie 54 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 78%
- ⇒ Valorisation énergétique 0%
- ⇒ Elimination 22%

DECHETS OCCASIONNELS

119 490 t 305 kg/hab

Dont 117 640 t 300 kg/hab collectés en déchèteries

Occitanie
288 kg/hab

3 Zones de réemploi en déchèteries



DECHETS VERTS

30 207 t
77 kg/hab

99%
1%

■ Déchèterie
■ Collecte PAP/AV

Occitanie 78 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 100%⁶
- dont 0% sur une plateforme de broyage permettant une valorisation directe



DEBLAIS ET GRAVATS

31 990 t
82 kg/hab

■ Inertes 31 289 t
■ Plâtre 701 t

Occitanie 75 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 11%
- ⇒ Elimination 89%



ENCOMBRANTS - MOBILIER - DEEE

33 998 t
87 kg/hab

100%
0%

■ Déchèterie
■ Collecte PAP/AV

Occitanie 83 kg/hab

- Encombrants 22 028 t
 - ⇒ Valorisation matière 0%⁶
 - ⇒ Valorisation énergétique 0%⁶
 - ⇒ Elimination ###⁶
- Mobilier 7 297 t
 - ⇒ Valorisation matière (y compris réemploi) 56%
 - ⇒ Valorisation énergétique 23%
 - ⇒ Elimination 21%
- DEEE 4 674 t



TEXTILES

1 660 t
4 kg/hab

- ⇒ Réutilisation 58%
- ⇒ Valorisation matière 41%
- ⇒ Valorisation énergétique 1%
- ⇒ Elimination 1%

Occitanie 3 kg/hab

AUTRES DECHETS collectés en déchèteries

- Bois et palettes 12 401 t
- Métaux 5 398 t
- Papiers/cartons 2 761 t
- Déchets dangereux 876 t
- Autres 48 t

(corps gras, pneus et plastiques collectés dans une benne séparée)

+ 0 t de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

⁵ La valorisation matière des OMr concerne les OMr passées un pré-traitement mécano-biologique, une partie étant valorisée après tri.
⁶ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier, c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri.

GLOSSAIRE

AV : Apport volontaire / PAP : Porte-à-porte
DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques